

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD VIRGINIE DANION

Novembre 2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_01	1 - Gouvernance	Prescription_01	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-5 du CASF) applicables depuis le 1er janvier 2023 issues du décret n°2022-688 du 25 avril 2022 en matière de composition du conseil de la vie sociale.	12 mois	Décision instituant le CVS
Ecart_03 et 04	1 - Gouvernance	Prescription_03	Compléter le règlement de fonctionnement afin d'être en conformité avec la réglementation (articles R311-33 à R311-37 du CASF) et le soumettre aux instances représentatives du personnel afin de le mettre en conformité avec la réglementation (article R311-33 du CASF) .	6 mois	règlement de fonctionnement
Ecart_05	1 - Gouvernance	Prescription_04	Rechercher un médecin coordonnateur afin de respecter la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Publication d'une offre de recrutement d'un médecin coordonnateur

Remarque_01	2 -Ressources Humaines	Recommandation_01	Elaborer une procédure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux personnels et des remplaçants afin de faciliter leur intégration au sein de l'établissement et leur adaptation aux résidents, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS .
Remarque_02	2 -Ressources Humaines	Recommandation_02	Mettre en place un compagnonnage pour les nouveaux arrivants.
Remarque_04	3 - Gestion des risques	Recommandation_04	Mettre en place un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS.